



Service de Direction

Dakar, le 22 août 2020

Dossier suivi par :
Alain Lizé
Proviseur

Note d'information à destination des familles

Rentrée des classes

Madame, Monsieur, chers parents,

Rentrée 2020, une nouvelle année scolaire commence. Vos enfants ont accédé à la classe supérieure et vont découvrir un nouvel environnement, de nouveaux camarades de classe, de nouveaux professeurs, de nouveaux programmes. Dans le contexte particulier du dernier semestre, ils ont pour certains sus développer de nouvelles compétences et leur sens de l'autonomie, mais ils abordent aussi cette nouvelle année avec des fragilités anciennes qui devront faire l'objet de toute l'attention nécessaire. Il convient donc d'aborder cette rentrée si particulière en tenant compte de tous ces paramètres.

Après avoir consulté les autorités de tutelle, la rentrée des classes s'effectuera le mercredi 02 septembre pour tous les élèves en mode hybride (présentiel/EAD) jusqu'aux congés de Toussaint où un point sera fait, le souhait étant, après cette période de transition de revenir à un mode de fonctionnement normal tout en assurant la sécurité de tous.

Objectif pédagogique

La première période sera un moment fondamental puisque constituant tout à la fois un temps de reprise mais aussi de transition entre un passé récent plus ou moins difficile à vivre pour l'ensemble de la communauté scolaire et un retour à la normale que nous espérons tous. Cette période de consolidation doit permettre de mettre en évidence les atouts ou les manques observés chez vos enfants et aussi de vous rassurer sur la prise en compte de ce contexte inédit pour cette nouvelle année. Cette première période transitoire est un élément important pour la réussite de cette année scolaire.

Vous trouverez ci-dessous les modalités relatives à l'organisation de cette réouverture :

Modalités d'accès et de circulation dans l'établissement

- Transports scolaires :



Les transports scolaires fonctionneront normalement à partir du lundi 07 septembre.

- Entrée / Sorties :

- a) L'entrée et la sortie des élèves se fera normalement par l'entrée Nord, Sud et allée bus.
- b) Les travaux n'étant pas encore réceptionnés et le paramétrage des badges non effectués, l'accès s'effectuera hors tourniquet.
- c) Interdiction de rentrer sans masque dans l'impasse Ouakam pour les élèves du collège et du lycée, port du masque fortement recommandé pour les écoliers. Un point de contrôle sera fait par la société de gardiennage et une signalétique d'information (banderole) sera mise en place.
- d) Les élèves entreront par le portail nord et suivront une chaîne de désinfection des mains (gel hydro alcoolique) et de contrôle de température (thermo flashes). Des AED seront présents pour faciliter l'entrée et aider les élèves à respecter ce processus.

Les élèves du primaire entreront dans la cour du 1^{er} degré par les accès habituels.

- Circulation dans l'établissement :

- a) Un sens de circulation sera mis en place pour circuler dans l'ensemble de l'établissement avec une signalétique ad hoc. Un sens précis de montée ou descente des escaliers est prévu.
- b) Un marquage au sol dans les coursives sur les 6 premiers mètres de chaque entrée de salle sera positionné afin de rappeler aux élèves la nécessaire distanciation physique.
- c) Les déplacements se feront en respectant les distances de sécurité.

Organisation pédagogique

- Horaires :

- Premier degré : 7h45 - 12h20 (pas de cours en présentiel le mardi après-midi et mercredi matin).
- Second degré : horaires habituels selon emploi du temps des élèves.

Rentrée des élèves :

Une rentrée étalée se déroulera sur 03 jours. L'organisation vous sera communiquée séparément.

- Principe d'alternance :

- Premier degré : fonctionnement par moitié de classe en alternance deux jours / deux jours avec le mardi après-midi et mercredi réservés au télétravail. La première moitié de classe viendra les **lundis et jeudis**. La deuxième moitié de classe viendra les **mardis et vendredis**.



- Second degré : fonctionnement par moitié de classe en présentiel une semaine sur deux, ce qui implique une moitié de classe à la maison en « télétravail » selon des modalités adaptées (cf. plus loin).
- Particularité de l'enseignement de l'EPS :
 - Le fonctionnement sera adapté selon un protocole conforme aux préconisations du MEN et du protocole réalisé par le Service Pédagogique de l'AEFE.
- En salle de classe :
 - La distance physique, rendue possible par le faible nombre d'élèves devra être respectée dans chaque salle sous la responsabilité de l'enseignant.
 - Du gel hydro alcoolique sera placé dans chacune des salles de classe.
- Dispositif de continuité pédagogique en faveur des élèves non présents pour cause d'alternance :
 - Premier degré :
 - Le travail à effectuer sera déposé sur Pronote.
 - Second degré :
 - 1 semaine sur 2 la semaine où les élèves restent chez eux, un travail à la maison sera donné par les enseignants aux élèves à faire en autonomie.
 - L'enseignement à distance ne pourra pas s'organiser selon la forme précédente. Il n'y aura donc pas de suivi zoom obligatoire.
- Dispositif de continuité pédagogique en faveur des élèves non présents sur le territoire :
 - Premier degré :
 - Travail déposé sur Pronote et visioconférences organisées par classes le mardi après-midi et le mercredi.
 - Second degré :
 - Liaison avec le professeur principal.
 - Liaison Pronote pour le cahier de texte et les devoirs mais il ne pourra y avoir d'enseignement à distance tel que proposé l'année dernière.

Vie dans l'établissement

- Récréations :
 - Premier degré : les récréations se dérouleront normalement.
 - 2nd degré :
 - Une récréation pour tous les élèves aux horaires habituels.
 - Les points de vente snacking seront multipliés.



- Les surveillants seront présents massivement dans ces espaces
 - Une Zone fumeur élève sera internalisée, délimitée et strictement réservée aux lycéens. Elle sera placée sous surveillance. (Autorisation ponctuelle et exceptionnelle).
 - Une sensibilisation des élèves sur le nombre maximum d'élèves dans les espace WC sera faite (+ signalétique).
- Pause méridienne, restauration scolaire (second degré) :
 - Les élèves **ne seront pas autorisés à sortir de l'établissement**. Les familles devront donc prévoir le pique-nique. La restauration scolaire fonctionnera normalement self et cafétéria à partir du lundi 07 septembre.

Prévention / Sensibilisation des élèves

- La première heure de préentrée sera consacrée à la prévention. Un document de prévention vous sera également envoyé préalablement.
- Rôle des parents :
 - Rappeler les gestes barrières et les règles d'hygiène à votre enfant.
 - Fournir à votre enfant deux ou trois masques en tissus lavables.
 - Fournir à votre enfant une boîte de lingette désinfectante pour ses besoins personnels.
 - Vérifier la température de votre enfant le matin et le soir.
 - Ne pas envoyer votre enfant en classe s'il présente des symptômes et particulièrement une température supérieure à 38°.

Le Proviseur

A. LIZE

La Provisure Adjointe

A. BLANC

Le Proviseur Adjoint

D. DESSENS

Le Directeur

F. MURATI